

La Passion de l'apôtre André en quelle langue a-t-elle été écrite?

Les traductions anciennes de latin en grec ont fait, dans ces derniers temps, le sujet de plusieurs travaux importants, qu'il n'est pas besoin sans doute de signaler aux lecteurs de cette Revue.¹⁾ Il est également superflu de leur démontrer l'intérêt qui s'attache aux recherches de cette nature pour l'histoire des deux littératures et des deux langues. Le mouvement d'orient en occident, le plus considérable à l'époque classique et dans les premiers temps du christianisme, est aussi le plus connu. Mais dès les derniers siècles de l'antiquité, puis au commencement du moyen âge, les Grecs ont à leur tour emprunté aux Latins. C'est un de ces emprunts que l'on se propose de faire connaître ici.

La Passion de l'apôtre André a été publiée en grec par C. Ch. Woog²⁾, d'après un manuscrit d'Oxford³⁾, puis par Tischendorf⁴⁾, qui s'est servi, en outre, de deux manuscrits de Paris.⁵⁾ En latin, la même Passion avait été imprimée longtemps avant, par Mombritius, Surius⁶⁾,

1) Voyez H. Usener, *Beiträge zur Geschichte der Legendenliteratur*, III, *Legendenaustausch der griech. u. röm. Kirche, Jahrbücher f. prot. Theol.* XIV (1887) p. 240; P. Batiffol, *Librairies byzantines à Rome, Mélanges d'archéol. et d'histoire de l'Ecole française de Rome*, VIII (1888) p. 297; A. Harnack, *Die griech. Übersetzung des Apologeticus Tertullians, Texte und Untersuchungen* VIII 4, Leipzig 1892; L. Lafoscade, *Influence du latin sur le grec*, et J. G. Triantaphyllides, *Lexique des mots latins dans Théophile et les Nouvelles de Justinien, Etudes de Philologie néogrecque* p. p. J. Psichari, *Biblioth. de l'Ecole des Hautes Etudes* 92^e fascicule, Paris 1892; voir aussi l'Index bibliographique de ce dernier ouvrage.

2) *Presbyterorum et diaconorum Achaiae de martyrio sancti Andreae apostoli epistola encyclica, Lipsiae* 1749.

3) *Huntingtonianus* 457. Tischendorf l'appelle *Baroccianus* 180 par erreur. Il est coté aujourd'hui *Greek Misc.* 77, ou *Auct. E.* 5. 12.

4) *Acta apostolorum apocrypha, Lipsiae* 1851, p. 105.

5) Fonds grec 881, et Coislin 121.

6) *Vitae Sanctorum*, t. VI (*Coloniae* 1581) p. 696.

Nausea¹⁾, et autres.²⁾ Cette passion, appelée *μαρτύριον* dans la plupart des manuscrits, a la forme des anciens Actes des martyrs: entrée en matière rapide; interrogatoire prolongé; récit de l'exécution entremêlé de discours; brève mention des événements qui suivent la mort du saint. Peu de longueurs, presque aucun merveilleux. Aussi plusieurs théologiens ont cru pouvoir faire remonter notre Passion jusqu'au premier siècle de l'ère chrétienne, ou tout au moins lui assigner un âge et lui attribuer une valeur considérables.³⁾ D'autres ont compris qu'il y avait dans cette vue quelque exagération. Tillemont⁴⁾ a prouvé que notre Passion ne pouvait être aussi ancienne qu'on l'avait pensé, et Lipsius⁵⁾ a établi que la donnée générale et la fin en sont tirées des Actes de saint André, attribués à l'hérétique Leucius, tandis que l'introduction en forme de lettre et l'interrogatoire (chap. 1 à 9) sont une libre fiction de quelque catholique. Il est difficile de déterminer exactement l'âge de cette composition. Elle doit être postérieure à l'époque présumée des Actes dits de Leucius (II^e siècle?); antérieure au VI^e siècle, dans le courant duquel le texte latin en fut englobé dans cette collection de passions des apôtres qui est connue sous le nom d'Abdias. Le dogme de la Trinité était tout formulé, et celui du sacrifice de la messe très avancé, quand furent écrits les chapitres 1 et 6. Les plus anciens manuscrits sont du VIII^e ou du IX^e siècle pour le texte latin, du X^e pour le texte grec. Voilà tout ce qu'on peut affirmer.

Il y a plus de dix ans, les nombreux latinismes dont le texte grec de notre Passion est parsemé, me firent soupçonner qu'il était traduit du latin. Je soumis cette idée à M. Lipsius, qui rédigeait alors le premier volume de son grand ouvrage sur les Actes des apôtres apocryphes. Il ne paraît pas y avoir fait grande attention. Il croyait posséder une preuve irrécusable du contraire dans un dogme admis par l'auteur. »L'origine grecque de la Passion est attestée, dit-il,⁶⁾ par les termes dans lesquels y est formulé le dogme du Saint Esprit: *τὸ ἐκ τοῦ πατρὸς ἐκπορευόμενον καὶ ἐν τῷ υἱῷ διαμένον*. Un auteur latin, dès la fin du V^e siècle, n'eût pas manqué d'enseigner que l'Esprit saint procède du Père et du Fils.« Mais cette objection n'est pas péremptoire. Notre texte latin, qu'il soit original ou non, peut être

1) *Anonymi Philalethi Eusebiani in uitas . . . apostolorum rhapsodiae, Coloniae* 1531.

2) Voy. R. A. Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten* I p. 545; p. 563.

3) Lipsius I p. 563; comp. p. 589, note 1.

4) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, Paris 1693, I p. 620.

5) I p. 589.

6) I p. 564.

antérieur à l'admission générale du *flioque* dans l'Eglise d'occident; et même plus tard, si un traducteur a pu conserver dans sa version la formule désormais hérétique, si un grand nombre de copistes ne se sont pas fait scrupule de la propager, pourquoi un particulier attaché à l'ancienne doctrine ne l'aurait-il pas employée dans un écrit rédigé en latin? Le dogme, dans les premiers âges, mettait du temps à vaincre toute résistance.

Toutefois, il est souvent difficile, en présence de deux textes, d'affirmer avec certitude lequel des deux est traduit de l'autre: on l'a vu récemment à propos du Martyre des Scilitains, de la Passion des saintes Perpétue et Félicité, et d'autres écrits. Et si l'édition de Tischendorf renfermait tout ce qu'il faut pour découvrir la vérité, on ne pouvait la démontrer qu'après avoir réuni des collations de manuscrits plus nombreuses et plus exactes. C'est l'avantage que je possède aujourd'hui, grâce à l'obligeance de plusieurs amis et confrères.¹⁾

En effet, j'ai des collations des manuscrits suivants, pour le grec:

- | | | |
|----|---|---|
| A' | { | A <i>Paris. gr.</i> 881 s. X, |
| | | E <i>Escorial. T. II 9. s.</i> XI, |
| | | U <i>Vatican. gr.</i> 866 s. XIII, |
| | | V <i>Vatican. gr.</i> 655 s. XVI, |
| | | X <i>Ottobon. (Vatican.) gr.</i> 422, s. XII, |
| B' | { | R <i>Angelic. (Rom.) B. 2. 2. s.</i> XI, |
| | | B <i>Coislin. (Paris.)</i> 121 s. XIV, |
| C' | { | Z <i>Zmyrnensis schol. euang.</i> A. 4 s. XVI, |
| | | C <i>Huntingtonianus</i> 457 (<i>Auct. E.</i> 5. 12 ou <i>Misc.</i> 77) s. XII, |
| | | Y <i>Vatican. Pii II</i> 22 s. XI, |
| | | S <i>S. Andreae in Valle</i> 61, <i>Bibl. Vict. Emman.</i> 1680, (<i>Rom.</i>) s. XV—XVI; |

pour le latin, les manuscrits de Montpellier, 55 (VIII^e—IX^e s.); de Paris, fonds latin, 5327 (IX^e s.), 11748 (X^e s.), 11750 (XI^e s.), 9737 et 14364 (XII^e s.); enfin de Rome, *Casanatensis* B. I. 3 s. XI—XII.

Il n'existe pas, à ma connaissance, d'autres manuscrits grecs, mais bien un grand nombre de latins. Les manuscrits grecs se divisent en trois familles, faciles à distinguer, A', B', C'.²⁾ Les manuscrits latins

1) MM. Phil. Meyer, H. Usener, A. Mau, T. W. Allen, B. P. Grenfell, F. Madan, à qui je dois la connaissance de ZRUVXYC, et que je prie d'agréer tous mes remerciements. J'ai collationné moi-même les autres manuscrits, grecs et latins. L'édition de Nausea représente encore un manuscrit latin, et un des plus complets à la fin.

2) U, jusqu'à la page 111, 14 de Tischendorf, suit le texte B'; à partir de là, A'. S jusqu'à la p. 112 mêle les rédactions A' et C', ensuite s'en tient à C'.

diffèrent sensiblement entre eux, surtout vers la fin. Ils forment cependant, vis à vis des manuscrits grecs, un groupe distinct, que nous désignerons par D'.

On peut établir avec certitude les rapports qui existent entre A'B'C' et D' dans la première partie de la Passion, chap. 1 à 9, p. 105 à 120 de Tischendorf. La seconde partie est plus difficile à analyser, et ne pourra l'être jusque dans les derniers détails que quand on connaîtra un plus grand nombre de manuscrits du texte latin d'une part, et de nouveaux extraits des Actes d'André en grec, ou ces Actes complets, d'autre part. Il convient de traiter les deux parties séparément.

Dans la première partie, D' est pour nous l'original; B' et C' en sont deux traductions différentes, toutes deux mauvaises; A' est un remaniement de B'.

C' est une traduction de D'. Pour le prouver, je laisse de côté une foule d'indices que fournissent, à chaque page, l'ordre des mots, qui est tout latin; l'impropriété des termes, qui est frappante dans C' et n'existe pas dans D'; l'obscurité du premier, qui disparaît sitôt qu'on en rapproche le second. Je ne citerai qu'un petit nombre de passages où ces indices sont tellement clairs, qu'ils deviennent des preuves.

Ordre des mots. 6 p. 113 ἄμωμον ἄμνον . . . θύω· οὗ τὰς σάρκας μετὰ τὸ πάντα τὸν πιστὸν (ou πιστῶν) λαὸν φαγεῖν καὶ τὸ αἷμα αὐτοῦ πιεῖν ὃ τυθεῖς ἄμνος ἀκέραιος διαμένει καὶ ζῶν. C'est à dire: après que tout le peuple a mangé sa chair (οὗ τὰς σάρκας) et bu son sang, l'agneau immolé reste entier et vivant. Comment a-t-on eu l'idée d'assigner une place si étrange aux mots οὗ τὰς σάρκας? C'est qu'on a suivi l'ordre latin: *inmaculatum agnum . . . sacrificio, cuius carnes postquam omnis populus credentium manducauerit et eius sanguinem biberit, agnus qui sacrificatus est integer perseceratur et uiuus.*

3 p. 107 ὃ γὰρ Ἰησοῦς ὑμῶν ἐν τῷ κηρύσσειν ταῦτα οἱ Ἰουδαῖοι αὐτὸν ἐν τῷ σταυρῷ προσήλωσαν. C'est à dire: Tandis que votre Jésus prêchait cela, les Juifs, etc. Ce qui s'exprime très naturellement en latin: *Nam Iesus uester dum haec praedicaret, Iudaei illum crucis patibulo affixerunt.*¹⁾

Impropriété. 4 p. 109 ὃν ἐν οἴῳ δὴ ποτε συμφώνῳ ἢ ἐκόντα ἢ μὴ ἐκόντα, ὅμως δὲ τῷ σταυρῷ ὁμολογεῖς προσηλωσθαι. Ces mots ne

R assez souvent se rapproche de B' plus que de AEUVX; preuve que l'archétype de ce dernier groupe a subi un remaniement à part.

1) *Dum* est régulièrement traduit par ἐν τῷ avec l'infinif, et même, à l'occasion, avec le verbe fini, comme 5 p. 111 ἐν τῷ . . . διδάξω, *dum . . . docuero.*

peuvent signifier qu'une chose: Lequel tu avoues avoir été, de quelque manière que ce soit, volontairement ou involontairement, mais enfin de fait, cloué à la croix. Mais comment *συμφώνω* peut-il rendre: manière? Voyons le latin. *Quem. quocumque* (ou, d'après d'autres manuscrits, *quoquo*) *pacto, aut sponte aut inuitum, cruci tamen confiteris adfixum*. Ici, aucun terme n'est impropre ou inusité, et de plus nous tenons l'explication de *συμφώνω*. Nous n'avons en effet qu'à ouvrir au mot *pactum* le dictionnaire que notre traducteur pouvait fort bien avoir à la main, *Corpus glossariorum*, II p. 140, 35; nous y lisons: *pactum* *ὁμολογον, σύμφωνον, διάλυσις*. De là, *quocumque pacto, οἷον δή ποτε συμφώνω*.

4 p. 110 *σὺ δὲ ἐὰν μὴ σύγκραστικῶς μου ἀκούσης*. Que peut bien signifier *συγκραστικῶς ἀκούειν*? Il ne serait pas facile de le deviner. Aussi Woog a-t-il eu recours à la conjecture; il écrit *συγκαιρίως*. Mais ce mot n'est guère moins barbare ni plus approprié à la phrase. Passons au latin. *Sed tu si me obtemperanter non audieris*. Voilà, on en conviendra, un adverbe fort bien choisi pour enchérir sur *patienter* (*audire*), qui précède. Quant au traducteur, il faut croire que, ne trouvant ni *obtemperanter* ni *obtemperare* dans son dictionnaire¹⁾, il chercha le verbe simple, *temperare*, et trouva (*Corp. gloss. II p. 196, 13 et 27*) *temperamentum συγκράσμα*; (21) *temperatumi συγκρασμένον*. Il crut pouvoir tirer de là l'adverbe qu'il lui fallait, *obtemperanter, συγκραστικῶς*.

Obscurité. 8 p. 118 *Ἄκουσον νῦν θανάτου... ἕως ποτε (ou ποτὲ) πρῶτως ἐγένετο ὁ κανὼν τῆς πίστεως, καθάπερ τέλειος τῆς ἀληθείας ἔκδικος γενόμενος ἔδει σε καταφρονῆσαι τῶν ματαιῶν εἰδώλων... ἀλλ' ἐπειδὴ... νομίζεις τὰς ἀπειλὰς σου πτοεῖσθαι με, ὃ δοκεῖ σοι πρὸς τιμωρίαν τελέως μερίμνησον· τοσοῦτον γὰρ τῷ ἐμῷ βασιλεὶ γενήσομαι ἐνπρόσδεκτος ὅσον ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος αὐτοῦ διαμείνω ἐν βασάνοις ὁμολογητῆς*. En latin: *Audi fili mortis... nunc usque mitius tecum egi censura fidei, ut (καθάπερ) rationis capax et ueritatis defensor effectus idola uana contemneres (ἔδει σε καταφρονῆσαι)... sed quia... me putas minas tuas posse formidare, quicquid tibi uidetur in suppliciis magis²⁾ excogita: tanto enim meo regi ero acceptior quantum pro eius nomine fuero permanens in tormenta³⁾ confessor*. Le traducteur qui aurait tiré

1) Le verbe se trouve pourtant *Corp. gloss. II p. 136, 13, obtemperare* *πειθαρχῆσαι*. B' porte en effet *εἰ μὴ ἐμοὶ πειθαρχῶν ὑπακούσεις*.

2) *Magis* pour *maius*, et *maius* pour *maximum*; comp. M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 453 et 452.

3) Accusatif pour ablatif; comp. même ouvrage, p. 522.

ces idées si claires du grimoire grec qui précède, serait, on l'avouera, un bien habile homme!

Je n'ajouterai plus, pour combler la mesure, que deux leçons fautives du texte latin, que le traducteur reproduit sans hésiter. 5 p. 111 τοῦτό ἐστιν ὃ εἰρηκέναι σε ἐπεθύμουν. En latin: *Hoc est quod te discere desiderabam*. B' porte μαθεῖν, il a donc lu comme nous, *discere*; le traducteur C' a lu *dicere*, que nous trouvons en effet dans le *Paris. lat.* 5327. Aussitôt après, dans *δικαίαν τὴν οἰκοδομὴν αὐτῶν*, pour *istam restaurationem earum*, *δικαίαν* représente évidemment la leçon *iustam*, que nous offrent quatre (ou cinq) de nos manuscrits sur sept.¹⁾

B' est une traduction de D'. Cette traduction est plus littérale que l'autre; il y a moins d'omissions; l'ordre des mots est suivi presque invariablement; les quiproquos sont encore plus ridicules. Ces derniers suffisent à prouver que le grec dérive du latin, et non le latin du grec.²⁾

4 p. 109 nous retrouvons οἶψ' δὴ ποτε συμφώνῳ, qui est répété 4 p. 111.

2 p. 106 *tu qui iudex hominum esse comprobaris*; le traducteur prend ce passif présent pour un parfait actif (*comprobaueris*) et écrit: ὃς ἄρχοντα τῶν ἀνθρώπων εἶναι συνεδοκίμασας.³⁾

2 p. 107 (*daemonia*) . . . *quae hoc doceant homines unde offendatur deus*; *homines* devient nominatif: ὅπερ (ἄπερ?) τοῦτο διδάξωσιν οἱ ἄνθρωποι ὅθεν προσκρούεται θεός.

4 p. 111 *ad eius restaurationem* est rendu par πρὸς τὴν αὐτοῦ ἀνανέωσιν, quoiqu'il s'agisse de l'âme (*anima*, ἡ ψυχὴ).

Mais les plus instructifs de ces non-sens sont ceux qui reposent sur des fautes de copie de certains manuscrits du texte latin.

5 p. 112 on lit *κρεμάμενος ἐπὶ τοῦ σταυροῦ τὰς ἀμωμήτους χεῖρας*, pour *panderet in cruce immaculatas manus*; le *Paris. lat.* 11748 porte *penderet*.

9 p. 119 *eleuatus est atque adductus ante eum*: *κουφισθείς τε καὶ προσαχθείς ἔμπροσθεν αὐτοῦ*, sans verbe fini. Pourquoi? Parce que

1) Mais dont il n'y a trace dans B'. Si C' ajoute plus loin *ταύτην*, c'est ou qu'il en a senti la nécessité, ou que le manuscrit latin avait *iustam* dans le texte et *istam* en surcharge.

2) Voici cependant quelques passages qui appuieront la démonstration, en faisant voir à quel point la phrase grecque est calquée sur le latin: 8 p. 118 *nunc usque mitius tecum egi, nūc ἕως ποτε* (ou *ποτέ*) *μειλιχίως μετὰ σοῦ πέπραχα*. 3 p. 108 *die tertia resurrecturum se esse dixit*, *τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ἀναστησόμενον ἔσεσθαι προσέφηκεν*. 3 p. 109 *in loco quo illum sciebat uenturum esse permansit*, *ἐν τῷ τόπῳ ἐν ᾧ αὐτὸν ἐγνώκει εἶναι παραγινομενον διέμεινεν*.

3) Comp. 4 p. 110 *comprobabis, συνεδοκίμασεις*

est manquant dans le manuscrit dont se servait le traducteur, comme il manque dans le manuscrit de Paris, fonds latin, 14364.

8 p. 117 *per te restauretur cultura decorum, καὶ νῦν διὰ σοῦ πάλιν ἀνανεωθῶσιν τῇ τῶν εἰδώλων θρησκείᾳ*. Comment s'expliquer ce verbe au pluriel, et ce datif *θρησκείᾳ*? On comprendra l'un et l'autre, quand on connaîtra la leçon du même manuscrit 14364: *restaurentur culturae*. Le traducteur a pris *culturae* pour un datif.

6 p. 114 *penitus numquam tu ad indaginem huius ueritatis attinges: οὐδέποτε σὺ πρὸς τὴν εἰκόνα τῆς τοιαύτης ἀληθείας καταστήσεις*. Le traducteur avait sans doute sous les yeux un manuscrit qui portait *imaginem* au lieu de *indaginem*.¹⁾

B' et C' sont deux traductions différentes. En effet, dans tous ces cas où B' reproduit la leçon fautive de certains manuscrits du texte latin, C' se trouve d'accord avec la majorité des manuscrits latins, qui ont la bonne leçon. B' de son côté ne partage aucune des mauvaises leçons et aucun des contresens que nous avons relevés dans C', ni beaucoup d'autres, que nous avons passés sous silence.²⁾ Enfin presque toutes les expressions sont différentes. B' et C' n'ont guère en commun que les mots qu'il fallait nécessairement rendre de la même manière en traduisant le même texte, ou ceux qu'ils trouvaient de même dans leur dictionnaire, comme *pacto, συμφώνῳ*.³⁾

A' est un remaniement de B'. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer quelques pages de l'un et de l'autre. A' partage les erreurs de B' qui proviennent de leçons fautives du manuscrit latin: 5 p. 112 *κρεμάμενος*; 8 p. 117 *ἀνανεωθῶσιν τῇ θρησκείᾳ*; 6 p. 114 *εἰκόνα*. Ou bien il y apporte des corrections par conjecture: 9 p. 119 *κονφισθῆις προσήχθη*. Les contresens et les non-sens que nous avons relevés 2 p. 106 et 107 sont de même effacés, grâce à des retouches plus ou moins habiles; mais le vrai texte, que nous connaissons par C'

1) Tischendorf écrit en note: „tu ad indaginem (*imaginem, εἰκόνα, AB*) huius ueritatis attinges D“; et il ne voit pas que le grec est traduit du latin!

2) 8 p. 118 C' reproduit la leçon de certains manuscrits latins, *impudicitia, ἀκαθαρσίᾳ*; B' celle des autres, *impudentia, ἀναίδειᾳ*.

3) Ce mot lui-même nous fournit une preuve de plus de l'origine distincte de B' et C'. 4 p. 111, C' rend *quocumque pacto* par *οἴῳ δὴ ποτε τρέπω*. Comment se fait-il que le traducteur comprenne ici une locution que peu de pages auparavant il calquait si inintelligemment? C'est qu'à ce second passage *pacto* manquait dans certains manuscrits (ainsi, dans le *Paris. lat. 14364*, et dans l'édition de Nausea). Il est très probable que dans le manuscrit qui servit à faire la traduction C', ce mot omis avait été remplacé par conjecture, et qu'on avait écrit *modo* au lieu de *pacto*.

et D', n'est pas rétabli.¹⁾ Il en est de même de plusieurs autres passages incorrects, obscurs, sentant la traduction: ils sont corrigés, éclaircis, tournés en un grec moins barbare, mais aussi ils sont moins conformes à D' et C'.

D', avons-nous dit, est pour nous l'original. Pour nous, parce que nous ne pouvons pas remonter au-delà. A qui voudrait soutenir cependant que le texte latin est lui-même dérivé d'un texte grec plus ancien, et qu'après avoir perdu ce véritable original grec, on aurait essayé de le remplacer par des traductions du latin, C' et B', il serait difficile de démontrer qu'il se trompe. On pourrait même alléguer certains arguments en faveur de cette hypothèse: la formule grecque de la doctrine du Saint Esprit.²⁾; quelques tours de phrase qui ont une légère teinte d'hellénisme, comme l'emploi de *spontaneus* (ἐκῶν ou ἐκούσιος) au lieu de *sponte* dans 3 p. 108 *tu dicis eum spontaneum crucis subisse patibulum*. Mais on a vu plus haut ce qu'il faut penser de l'argument tiré de la dogmatique; et quiconque a pratiqué les écrivains chrétiens de langue latine, sait combien leur style est souvent imprégné d'hellénisme, même quand ils n'ont pas de texte grec sous les yeux. L'hypothèse d'un original grec n'est pas absurde; mais elle n'est nullement probable.

Il reste un certain nombre de petits problèmes de détail, qu'il serait fastidieux d'élucider tous ici. On en proposera deux ou trois seulement, pour montrer qu'ils ne suffisent pas à infirmer notre thèse.

7 p. 115 le peuple veut tirer André de la prison; *Andream fractis ianuis carceris liberare*, disent plusieurs manuscrits latins; τῶν θυρῶν κεκλασμένων διασῶσαι C'; θλασθέντων τῶν θυρῶν λυτρώσασθαι B'; τῶν θυρῶν τῆς φυλακῆς συνθλασθέντων λυτρώσασθαι A'. Il n'est guère probable que C' et B', chacun de son côté, aient omis le mot *carceris*, qui rend le récit beaucoup plus clair. Faut-il en conclure que C' et B' représentent l'original; que A' a ajouté le mot τῆς φυλακῆς pour aider le lecteur, et que D' est une traduction de A'? Assurément non. Le fait que *carceris* n'est pas dans tous les manuscrits de D'³⁾ suffit à prouver le contraire; *carceris* aussi bien que τῆς φυλακῆς est une interpolation de certains copistes qui jugeaient nécessaire ce complément de *ianuis* ou θυρῶν.

8 p. 117 pour *πυραῖς* (*ignibus* D') on lit *ποιναῖς* dans BZAV, c'est à dire dans B' et une partie des manuscrits A'; la vraie leçon *πυραῖς*

1) 4 p. 111 αἰτήης, pour αἰτοῦ, était facile à retrouver, ψυχή étant tout à côté.

2) Voir ci-dessus p. 459.

3) Il manque dans quatre des miens.

est conservée par EU. Comment cela se peut-il, si A' (dont EU sont des représentants) est dérivé de B'? Encore ici il faut admettre que la même altération s'est produite deux fois, dans la source de BZ et dans celle de AV, ce qui n'est pas incroyable, si l'on songe que *πυραῖς* pouvait devenir *ποιναῖς* par corruption, *οι = υ*, ou par interpolation, pour éviter la tautologie *πυραῖς καὶ φλογαῖς*.¹⁾

On croira peut-être trouver une objection plus forte à notre thèse dans un fait d'une nature un peu différente. Les citations de la Bible ne s'accordent pas, en général, avec la Vulgate, dans notre texte latin, et sont conformes, en partie du moins, au Nouveau Testament grec dans C', B' et A'. Ainsi 3 p. 108, dans une citation de Matth. 16, 22, on lit: *propitius esto tibi domine*, comme dans C'B'A' et dans le N. T. grec (*ἰλεώς σοι κύριε*), tandis que la Vulgate porte: *absit a te domine*. Il semble ressortir de là que le texte latin est dérivé du texte grec, et non l'inverse. Mais rien n'empêche que l'auteur latin ait puisé dans une traduction de la Bible antérieure à la Vulgate, ni que les traducteurs grecs se soient souvenus du texte biblique et l'aient rétabli. Ainsi 3 p. 108, Matth. 16, 23, on lit *uade retro* (sans *me*) dans D'²⁾; *ὑπάγε ὀπίσω μου* dans C'B'A'. C'est que les traducteurs savaient par cœur ce mot fameux. Ce qui prouve que les choses se sont en effet passées ainsi, c'est une parole de l'Évangile citée 6 p. 169 en ces termes par D': *cui dederō panis fragmentum de manu mea*, et par B': *ῥτινι ἐπιδώσω τὸ κλάσμα τοῦ ἄρτου ἐκ τῆς χειρός μου*, tandis que dans Jean 13, 26 on lit: *ῥ ἐγὼ βάψω τὸ ψωμίον καὶ δώσω αὐτῷ*.³⁾ C', se souvenant du récit de Matthieu⁴⁾ et non de ce mot caractéristique de Jean, *ψωμίον*, écrit: *μεθ' οὗ βάψω ἐν τῷ τρυβλίῳ τὴν χειρὰ μου*.

Dans toute cette première partie, jusqu'au chapitre 10 p. 120, les traducteurs se trouvaient en présence d'un récit unique, celui du texte D'. Ils se bornèrent à le traduire plus ou moins exactement. A partir de là, D' rapportait des faits et des discours que l'on connaissait par plusieurs autres écrits, grecs et latins. Certains manuscrits de D', et en une bien plus large mesure, la version B', ont été modifiés ou élargis d'après ces autres écrits. C'est là ce qui rend assez difficile l'analyse de la seconde partie de notre Passion. C'est aussi ce qui

1) Si nous possédions un plus grand nombre de manuscrits B', il est probable que *πυραῖς* se retrouverait dans l'un d'eux.

2) La Vulgate Matth. 16, 23 a *uade post me*. Mais Marc 8, 33 *uade retro me*.

3) La Vulgate: *cui ego intinctum panem porrexero*.

4) Sans le rendre exactement, ce qui fait voir justement qu'il oïte de mémoire. Dans l'Évangile, il y a: *ὁ ἐμβάψας μετ' ἐμοῦ τὴν χεῖρα ἐν τῷ τρυβλίῳ*.

nous oblige à nous borner ici à des indications sommaires. On pourra les compléter sans trop de peine quand on aura sous les yeux la nouvelle édition des Actes apocryphes des apôtres¹⁾, et quelques autres écrits, jusqu'ici inédits.

C' n'est jusqu'à la fin qu'une traduction de D'. Les derniers chapitres sont abrégés, mais rien ne prouve qu'ils aient jamais été complets dans cette traduction. Elle a pu être faite sur un manuscrit latin déjà incomplet, comme le sont la plupart de ceux que nous possédons.

Quant à B', c'est encore D', et D' aussi servilement et incorrectement traduit que dans les chapitres précédents²⁾, qui lui a fourni la matière du chapitre 10, au moins en grande partie. Mais à partir du chap. 11, B' est bien plus développé que D' et C'. C'est que, de plus en plus, à la traduction de D' se mêlent ou se substituent des fragments d'un écrit beaucoup plus étendu, embrassant tout l'apostolat d'André, et qui nous est connu par de nombreux extraits, les Actes d'André, par Leucius. En s'entourant de tout ce qui nous reste de ces extraits³⁾, on retrouve à peu près la totalité des emprunts faits par l'auteur de B' aux *Acta Andreae*. En sorte qu'il est difficile de décider s'il avait en mains les *Acta* complets⁴⁾ ou des extraits semblables aux nôtres.

Les fragments des Actes grecs sont insérés dans la traduction de D' si maladroitement, que le récit de B' paraît surchargé et embrouillé. 14 p. 127 la prière que l'apôtre adresse à Dieu pour lui demander que le proconsul ne le fasse pas descendre de croix, est rapportée par deux fois, en partie d'après D', en partie d'après un texte grec semblable à celui du *Paris. gr.* 1485. 13 p. 125, dans les autres documents, et dans D', André parle au proconsul du haut de la croix; dans B', il annonce à ses frères qu'il va lui adresser un discours,

1) Le premier fascicule en a paru à Leipzig en 1891, par les soins de R. A. Lipsius. La Passion d'André sera comprise dans le second fascicule. Le texte latin et les deux versions C' et B' y seront reproduits parallèlement.

2) Encore 10 p. 121 nous trouvons une leçon fautive de certains manuscrits latins: *ὕπερ εὐχῆς ἀνήτησαι, pro uoto suspenderis*. C'est ce qu'on lit dans le *Paris. lat.* 11748, au lieu de *pro uoto susciperis*.

3) Notamment dans les mss. de Paris, fonds grec 1463; 1485; 770; 1539; du Vatican, grec 807; 808; etc. Ces textes vont être publiés, soit dans les *Acta apostolorum apocrypha*, soit ailleurs.

4) Ou du moins une rédaction catholique de ces *Acta*. 15 p. 129, comme dans le *Paris. gr.* 1485, il est dit que Maximilla s'était séparée de son mari *διὰ τὴν θηριώδη αὐτοῦ γνώμην*: dans les *Acta*, cette séparation a pour cause la doctrine gnôstique qui condamne la cohabitation conjugale comme une impureté.

et ce discours, c'est justement celui de D', enrichi de phrases que l'on retrouve soit dans le *Paris. gr.* 1463, soit dans le 1485.

C'est aussi des Actes d'André, ou d'extraits de ces Actes, en grec, que B' a tiré le nom du proconsul, *Αιγαίτης*. D' l'appelle *Aegeas*, et C' *Αιγέως*. Cette forme abrégée est propre à D', car tous les documents purement grecs ont *Αιγαίτης*, et même les Latins, grâce à la traduction des *Acta*, connaissent la forme *Aegeata* ou *Aegeates*. On la trouve dans une autre Passion, dont nous allons parler, et dans Grégoire de Tours.¹⁾

A', cela se comprend, est à B', dans cette seconde partie exactement ce qu'il était dans la première: un remaniement sans aucune valeur.

Par contre D' lui-même change de nature à partir du chapitre 10. La matière du récit, au lieu d'être purement inventée, ou imitée des Actes des martyrs, est tirée d'une ancienne traduction des *Acta Andreae*. Il ne faudrait donc pas s'étonner si l'on y rencontrait des tours de phrase grecs. En réalité, il n'y en a pas plus que dans la première partie, parce que la narration est extrêmement abrégée, peut-être écrite de mémoire, en tout cas rédigée très librement. Mais en latin aussi il circulait des récits parallèles.²⁾ On possédait encore au VI^e siècle la traduction des *Acta Andreae*: Grégoire de Tours en a tiré son *liber de miraculis beati Andreae apostoli*. Certains manuscrits de D' ont été probablement plus ou moins interpolés d'après ces récits parallèles. Ce n'est pas tout. Il existe une seconde Passion d'André, assez ancienne, puisqu'on la trouve dans des manuscrits du IX^e siècle, et qui est faite de courts extraits de D', mêlés de fragments d'*Acta Andreae*, le tout arrangé assez librement.³⁾ Cette seconde passion a été diversement combinée avec la nôtre par les copistes. Les uns en ont pris le commencement, et y ont ajouté la fin de D'⁴⁾; les autres, ayant d'abord entrepris de copier D', ont passé ensuite au texte plus court.⁵⁾

Tout cela complique les recherches sur la composition de la seconde partie de notre Passion, mais ne saurait ébranler notre thèse

1) *De miraculis b. Andreae ap.* 36 p. 845, 26 Arndt et Krusch, où j'aurais dû adopter la leçon *Aegeata* des manuscrits 1b et 2a. *Aegea* y a été introduit par des copistes qui connaissaient D'.

2) C'est par là peut-être qu'on doit expliquer la présence dans le *Paris. lat.* 14364 de certaines phrases qu'aucun copiste n'a pu inventer, et qui d'un manuscrit de cette famille, dont se servait le traducteur, ont passé dans B'.

3) Voir Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten* I p. 141; 546; etc. L'opinion de Lipsius sur cet écrit n'était pas parfaitement arrêtée. Ce qu'il dit de son origine n'est plus acceptable pour nous.

4) Les *Paris. lat.* 13760 (IX^e s.) et 11752 (XI^e s.).

5) Le *Casanatensis* B. I, 3 (XII^e s.?).

sur l'ensemble de cet écrit: des quatre textes de la Passion d'André, A'B'C'D', le plus ancien est D', le texte latin; C' et B' en sont des traductions, l'une pure et simple, l'autre amplifiée à partir du chap. 10; A' est un remaniement de B'.

Que si maintenant on voulait poser la question du temps et du lieu d'origine des traductions C' et B', il n'est guère possible d'émettre avec quelque assurance une hypothèse précise sur ce sujet. Mais puisque nous savons, grâce aux curieuses découvertes de M. Usener, qu'il y avait à Rome, au IX^e siècle, des Grecs, les uns en séjour, les autres de passage, qui y occupaient leurs loisirs à copier et à traduire des Vies de saints, y aurait-il trop de hardiesse à leur attribuer ce double travail de translation? Il ne ferait pas grand honneur au *καλὸς Ἰωάννης* que le diacre Theodoros employait comme traducteur, et à ses semblables. Mais qui oserait reprocher à de pauvres moines grecs, peut-être fraîchement débarqués à Rome, ou pressés de retourner dans leur patrie, d'avoir mal su le latin, et de n'avoir pas apporté tout le soin désirable à l'accomplissement de leur tâche?

Montpellier.

Max Bonnet.